

Pandémie de la COVID-19**CHSLD et résidences privées pour personnes âgées :
« Le renfort s'en vient », dit François Legault**

Québec, le 8 avril 2020 – Pour que les personnes âgées hébergées dans les divers milieux de vie affectés par la COVID-19 puissent recevoir des soins, le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé que le ministère de la Santé et des Services sociaux avait déjà commencé à transférer du personnel, notamment des préposés aux bénéficiaires, du personnel infirmier et des médecins, du secteur hospitalier ou autres vers ces milieux de vie. M. Legault a souligné que la situation alarmante chez nos personnes âgées est sa mission prioritaire, autant celles qui vivent dans l'ensemble des CHSLD, des résidences privées pour aînés et des ressources intermédiaires que celles qui vivent dans des ressources de type familial.

450 médecins et 500 infirmières en renfort dans les CHSLD

Accompagné de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, le premier ministre a assuré qu'un plan est en déploiement présentement pour transférer une partie du personnel des hôpitaux vers les CHSLD et autres types de milieux de vie. Pour preuve : dès maintenant, 450 médecins et 500 infirmiers et infirmières prêteront main-forte, en plus de préposés aux bénéficiaires et de gestionnaires. « Aussi, le personnel et les résidents de milieux ciblés seront systématiquement testés pour la COVID-19 », a annoncé le premier ministre.

Rappelons que dès le début de la crise de la COVID-19, le gouvernement du Québec a mis rapidement des mesures pour protéger cette clientèle vulnérable. D'abord, les visites régulières dans les CHSLD et les résidences privées pour aînés ont été interdites sur tout le territoire québécois. Ensuite, une aide d'urgence de 133 millions de dollars pour l'ajout de ressources a été confirmée.

Pas de visites chez nos aînés pour Pâques

À l'approche de Pâques, le premier ministre a réitéré qu'aucun rassemblement physique n'est permis, pas même les fêtes de famille, et encore moins les visites chez nos personnes âgées. C'est une décision difficile, mais essentielle pour assurer leur protection.

« Quand vous allez leur porter de la nourriture, vous restez à deux mètres et vous ne restez pas là pour jaser. Faites ça au téléphone. Nous devons tous nous mobiliser pour protéger nos personnes âgées », a indiqué M. Legault.

Repartir le Québec... mais pas pour l'instant

Bien que la priorité reste de protéger nos aînés et d'assurer le respect des directives de la santé publique, notamment la distanciation physique, François Legault a partagé que le gouvernement prépare un plan de réouverture de certains secteurs économiques, entreprises et commerces. « Mais on n'est pas encore rendus là », a soutenu M. Legault.

Une chose est certaine : les propriétaires et les dirigeants d'entreprises doivent dès maintenant planifier les mesures de distanciation pour les employés et les clients.

Remerciements du jour

Le premier ministre ne remerciera jamais assez nos anges gardiens qui travaillent auprès de nos aînés dans les CHSLD, les résidences privées pour aînés ainsi que dans les ressources intermédiaires et de type familial : l'ensemble des préposés aux bénéficiaires, le personnel infirmier, les médecins et autres professionnels.

« Courage. Le renfort s'en vient. Merci pour votre dévouement », a conclu François Legault.

Citation :

« Depuis le début, on répète que les personnes âgées ne sont pas plus à risque que les autres d'avoir le virus, mais qu'elles sont beaucoup plus à risque que les autres d'avoir de graves conséquences si elles ont le virus. À ce jour, 89 % des personnes décédées sont âgées de 70 ans et plus. Il faut donc protéger nos aînés. Nous allons mettre des ressources supplémentaires. Les données des derniers jours me rendent optimiste. On voit que la situation est en train de se stabiliser en ce qui a trait au nombre d'hospitalisations. On commence à voir la lumière au bout du tunnel. »

François Legault, premier ministre du Québec

Faits saillants :

- En date du mardi 7 avril 2020, à 18 h, il y a au Québec 10 031 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19.
- Actuellement, 632 personnes sont hospitalisées, dont 181 personnes aux soins intensifs.
- Le bilan des décès s'élève à 175 au Québec.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
 - 418 644-4545
 - 450 644-4545
 - 514 644-4545
 - 819 644-4545
 - 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour être à l'affût des mises à jour des données, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : https://twitter.com/sante_qc (@sante_qc).

- 30 -

Source : Ewan Sauves
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre
514 585-4451
ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca

Cci : Personnel de comté
Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.